

MASTER

Industries créatives et médiatiques

Formation par la voie initiale,
par l'apprentissage en M2,
ouverte à la formation continue

Mention
Industries culturelles



Objectifs de la formation

Vous souhaitez devenir un-e professionnel-le des industries culturelles et créatives capable de conduire des projets au sein d'entreprises et équipements culturels ; **vous vous projetez vers les métiers de** concepteur-trice de projets culturels, de communication, marketing, développement culturel territorial et de relations avec les publics dans des secteurs aussi diversifiés que la musique, le spectacle vivant, le cinéma, l'audiovisuel, l'édition, les services culturels et acteurs du web, les cabinets de conseil et le mécénat, le tourisme culturel.

Le parcours Industries créatives et médiatiques propose de vous former, en articulant connaissances théoriques et savoirs professionnels, afin d'acquérir des compétences spécifiques au champ culturel vous permettant de : **Conduire un projet** (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des **compétences pluridisciplinaires** dans un cadre **collaboratif** / **Porter des projets** au sein des différentes filières des industries culturelles et créatives, de leur production à leur diffusion jusqu'à leur valorisation (programmation, médiation, communication, commercialisation) / **Maîtriser** les diverses problématiques d'un projet, notamment **lié au numérique**, au sein d'une industrie créative et médiatique / Concevoir et conduire des **actions de communication** liées aux industries créatives et médiatiques en intégrant les outils numériques / Maîtriser les **stratégies** des industries créatives et les enjeux de développement du secteur / Développer des **capacités** d'expertise, d'étude et d'analyse.



Les enjeux du Master

L'enjeu principal du parcours est d'offrir une formation sur les grands enjeux et défis que rencontrent les industries créatives et les médias à l'ère du numérique et de la mondialisation, permettant l'intégration de savoir-faire, de modes de raisonnement, de normes et pratiques des univers professionnels constitutifs des industries culturelles, créatives et médiatiques.

Au terme de cette formation, les étudiant-es diplômé-es sont en capacité d'analyser les stratégies et politiques culturelles des structures dans leur rapport à leurs projets, à leur territoire, à leurs publics, à leurs partenaires. Ils et elles savent maîtriser les outils d'enquêtes, de recherche et d'analyse documentaire, ainsi que la rédaction de rapports d'étude, grâce notamment à leur expérience acquise durant la formation avec la rédaction d'un mémoire visant à auditer leur structure d'accueil en stage et en apprentissage.

Les étudiant-es, dès la première année et de façon accentuée en seconde année, ont la possibilité de se spécialiser via leur choix de thématiques de travail et de stage (par exemple sur une des filières des industries culturelles et créatives) mais aussi sur des thématiques scientifiques qui leur permettront de candidater par la suite à une entrée en doctorat.



Le déroulé de la formation

Le master se déroule sur **deux ans (423 heures** d'enseignement en **M2**). Les enseignements prennent la forme de cours magistraux ou de travaux dirigés.

La première année repose sur des enseignements très largement mutualisés avec le Master Dynamiques culturelles. Son objectif principal est de **former aux fondamentaux scientifiques et aux réalités professionnelles des industries culturelles**. Elle propose ainsi des enseignements mutualisés autour des principales caractéristiques des industries culturelles et créatives et de leurs rapports aux territoires tout en offrant des enseignements de spécialité en anglais. Elle ouvre également vers les spécificités du parcours Industries créatives et médiatiques relatives aux questions de **marketing des produits culturels** et de **financement** des acteurs socio-économiques. Des cours de droit de la propriété intellectuelle et une préparation à l'insertion professionnelle permettent d'acquérir des éléments de méthodologie professionnelle.

La seconde année propose une **spécialisation** des démarches de la gestion de projet, sur les territoires, dans les structures et en lien avec les politiques culturelles et entrepreneuriales. Grâce à l'intervention de chercheuses et chercheurs spécialistes des secteurs culturels et de professionnel·les expérimenté·es des industries culturelles et médiatiques, elle vise à conjuguer les approches relatives : aux différents acteurs de la vie culturelle (entreprises, équipements, collectivités, associations, entrepreneurs...) / aux différentes formes de production culturelle (musique, cinéma, édition, télévision...) et leur circulation nationale et internationale / à l'environnement numérique dans lequel se déploient les industries culturelles et créatives, avec un accent mis sur la question des plateformes et des algorithmes / aux pratiques dans leur diversité, aux médiations, aux actions culturelles, à la circulation des savoirs, aux ressources numériques.

Un **stage est obligatoire** en première comme en seconde année. Il a une durée minimale de **trois mois en master 1 et de cinq mois en master 2**. La formation propose une aide à la recherche de stage grâce à son réseau de partenaires.



Les spécificités et débouchés

L'intervention complémentaire d'**enseignant·es-chercheur·es et de professionnel·les du domaine de la culture et des industries culturelles** et créatives permet une articulation entre les approches, les savoirs et les mises en œuvres théoriques, analytiques et pratiques.

Le domaine est appréhendé dans une conception plurielle amenant à former des futur·es cadres possédant une connaissance approfondie des stratégies des industries créatives et médiatiques et une capacité de définition des orientations et objectifs de leur institution, tout particulièrement des stratégies de ces industries dans le numérique.

Il vise ainsi à **former des chef·fes de projet**, et en particulier des chef·fes de projet numérique au sein des industries créatives et médiatiques, mais aussi des chargé·es

de communication, des chargé-es des relations avec les publics, des chargé-es de développement culturel territorial, des chargé-es d'étude socio-économiques, des concepteur-trices et développeur-ses de projets culturels et de communication, des assistant-es de production dans les domaines de la musique et du cinéma, des compagnies de spectacle vivant ou des structures muséographiques et patrimoniales, des chargé-es de missions stratégiques, des développeur-ses des relations avec les entreprises non culturelles en particulier pour le développement du mécénat, des conseillers/conseillères en conduite du changement dans les industries de la culture et de la communication.



Votre admission

Peuvent candidater les étudiant-es titulaires de licences en sciences de l'information et de la communication, en sciences humaines et sociales, de classes préparatoires aux grandes écoles et aussi de BUT en communication, en animation sociale et socioculturelle. Les candidatures seront examinées sur **dossier** puis sur **entretien**.

Le Master est ouvert aux candidat-es relevant de la **formation continue**. Pour celles et ceux qui demandent une validation de leurs acquis ou de leur expérience professionnelle, le dossier de VAP est examiné par une commission pédagogique, celui de VAE donne lieu à une audition devant jury.



Les particularités de l'apprentissage

La formation est ouverte par la voie de l'apprentissage en Master 2 et est organisée en lien avec un centre de formation d'apprentis (le **CFA FORMASUP IDF**).

Elle permet d'acquérir des connaissances solides et une expérience approfondie de l'écosystème de la culture. La pratique en situation, dans une organisation, sous la conduite d'un-e maître-esse d'apprentissage, à partir de missions définies au départ, en lien avec les contenus des cours, construit les bases solides pour une carrière dans ce secteur d'activité.

Un-e tuteur-trice pédagogique guide et suit le travail de l'apprenti-e à l'université comme sa progression et son insertion en entreprise. L'apprenti-e est salarié-e (contrat d'apprentissage d'une durée d'un an). La formation peut également être suivie **en alternance** en **contrat de professionnalisation**.

La formation comportant simultanément une activité d'étude et une activité professionnelle salariée, s'effectue en alternance entre l'université, les lundis et mardis et l'entreprise, les mercredis, jeudis et vendredis. À quoi s'ajoutent plusieurs périodes uniquement constituées de cours à l'université.



Enseignements

M1	Semestre 1	UE 1 Industries créatives, culture et société (10 ECTS) UE 2 Économie, marketing et financement des industries culturelles et médiatiques (10 ECTS) UE 3 Territoires de la culture et des industries créatives (10 ECTS)
	UE 4 Culture and Creative Industries: Transformations and Issues (cours en anglais) (10 ECTS) UE 5 Gestion de projet, insertion professionnelle et stage (20 ECTS)	Semestre 2
M2	Semestre 3	UE 6 Mutations des industries culturelles et médiatiques (8 ECTS) UE 7 Productions des industries créatives et économie du numérique (8 ECTS) UE 8 Communication et marketing à l'ère de l'économie créative (8 ECTS) UE 9 Creative turn and digital transition in the Anglo-saxon countries (cours en anglais) (6 ECTS)
	UE 10 Gestion de projet et management dans les industries créatives et médiatiques (10 ECTS) UE 11 Actualité de la recherche, insertion professionnelle et mémoire (20 ECTS)	Semestre 4

ACCÈS AU CAMPUS

En voiture

- À partir de Paris Porte de la Chapelle
Autoroute A1 [direction Lille] Sortie
N° 2 (Saint-Denis – Stade de France)
puis direction Villetaneuse Université.

En transports en commun

- Depuis Paris
 - Train ligne H, de la Gare du Nord (quais 30 à 36), jusqu'à la gare d'Épinay-Villetaneuse. Sortie côté Villetaneuse puis Tramway T11 [direction Le Bourget] jusqu'à l'arrêt Villetaneuse Université ou bus 361 [direction Gare de Pierrefite-Stains RER] jusqu'à l'arrêt Université Paris 13.
 - Tramway T8, arrêt Jean Vilar.
- Depuis le campus de Saint-Denis
Bus 256 [direction Gare d'Enghien],
arrêt 76, route de Saint-Leu.
- Depuis le campus de Bobigny
Tramway T1 [direction Gare de Saint-Denis], jusqu'à Marché de Saint-Denis puis Bus 256 [direction Gare d'Enghien], arrêt 76, route de Saint-Leu.

<https://comm.univ-paris13.fr/les-services-de-luniversite/>



<https://comm.univ-paris13.fr/formations/master-dynamiques-culturelles-master-industries-creatives-et-mediatiques/>

CONTACTS

UFR des Sciences de l'Information et de la Communication

Université Sorbonne Paris Nord
99, avenue Jean-Baptiste Clément
93430 Villetaneuse

CFA FORMASUP PARIS IDF

72b, rue de Lourmel - 75015 PARIS
01 44 26 23 20
www.formasup-paris.com

Secrétariat pédagogique

Bureau G210
01 49 40 20 44
industries.culturelles@univ-paris13.fr

Responsable de la formation

Alix BENISTANT
alix.benistant@univ-paris13.fr

Responsable du pôle formation en apprentissage

Sandra CELOT
formationapprentissage.ufrcom@univ-paris13.fr

Responsable du pôle formation continue

Isabelle AURIEL
formationcontinue.ufrcom@univ-paris13.fr

CANDIDATER

Candidatez en ligne sur :

<https://comm.univ-paris13.fr/candidatures/>